

Les exploitations avec porcs en France face au découplage des aides PAC

Le découplage des soutiens (paiement unique) est au cœur de la réforme de la PAC de 2013. Comment peut-il influencer sur les décisions des exploitants et l'évolution des systèmes de production ? L'IFIP a analysé les effets potentiels de cette réforme sur les systèmes d'exploitation ayant des porcs en France, afin d'en apprécier les marges de manœuvre et les conséquences possibles au plan de la production porcine nationale.

La production porcine dépend peu de la PAC. Mais, en France, la majeure partie des porcs sont dans des exploitations, associés à des productions concernées par la réforme.

Pour mesurer les effets du découplage des aides (non liées aux produits), leur évolution a été simulée pour 2007, année de mise en place complète de la réforme, dans les systèmes types d'exploitations avec porcs définis par l'IFIP (Cf. Synthèse Baromètre de novembre 2003). Les données économiques du RICA ont été utilisées. L'analyse compare un scénario de découplage partiel (S1, modalités retenues par la France qui a choisi de conserver le maximum autorisé de couplage) et un scénario de découplage total (S2).

IMPORTANCE DES AIDES

Sur la période 2001-2005, les exploitations «céréales-porcs»

ont reçu le plus d'aides directes, un peu plus de 30 000 euros. Celles associant des bovins et des porcs suivent de près (environ 25 000 euros).

Les exploitations «spécialisées porcs» ont touché 19 000 euros, car elles ont de la SAU (50 ha en moyenne), qui représente 50% de leur résultat courant.

Les types «céréales-porcs» et «petites structures-bovins viande» sont les plus sensibles aux aides, avec un montant égal ou supérieur à leur résultat courant.

SENSIBILITÉS DIVERSES AU DÉCOUPLAGE

Pour 2007, les calculs ont été réalisés à prix inchangés pour ne retenir que les effets de la réforme. Le montant des aides (couplées et découplées), évolue peu par rapport à la moyenne perçue sur la période 2001-2005, sauf pour les associations «bovins lait et porc» qui bénéficient de l'augmentation

de l'aide directe laitière (ADL). Une forte proportion d'aides découplées peut inciter à changer de productions. Les exploitations porcines spécialisées sont peu concernées, avec un paiement unique inférieur à 3% de leur production agricole. Leur stratégie restera essentiellement influencée par le prix du porc, le prix des intrants, la recherche de performances techniques, l'optimisation du travail ou les taux d'intérêts... Les autres systèmes étudiés seront plus sensibles à l'évolution des soutiens publics et au mode d'attribution. Selon le scénario S1 (découplage partiel), la part moyenne des paiements découplés est de 62% pour l'ensemble des exploitations ayant des porcs. Elle est de «seulement» 33% dans les «petites structures-bovins viande», du fait du recouplage à 100% de la PMTVA (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes), dont les réorientations d'activité seront limitées.

Les systèmes céréaliers ont un taux de découplage proche de la moyenne nationale, ce qui en théorie offre des possibilités. Dans la pratique, cela risque de ne pas suffire pour engager des réorientations majeures. Avec 76%, les exploitations laitières disposent de davantage de latitude. Dans l'hypothèse d'un découplage intégral (scénario S2), la part du paiement unique dans les aides directes s'établit à 83%, et plus pour les systèmes «bovins-lait et porcs». Ces taux laissent une plus grande liberté de réorientation pour tous les types. Le système «petites structures-bovins viande», avec 71% d'aides découplées au lieu de 33%, gagne des marges d'ajustement, mais celles-ci ne permettent guère d'investir pour de grands changements.

Dans la réalité de 2007, les bouleversements des marchés agricoles (forte hausse du prix des céréales, revalorisation du lait et assouplissement des quotas laitiers), ont changé la donne. Ces évolutions modèrent, pour les exploitations concernées, l'impact des difficultés économiques de l'atelier porcine. Mais ce nouveau contexte est aussi porteur d'une spécialisation accrue. Il limite le potentiel de développement du porc et fragilise sa place dans les exploitations «mixtes».

Les discussions prochaines sur le soutien des exploitations agricoles (examen de santé de la réforme de 2003) et le futur de la PAC après 2013 sont à suivre attentivement, car ils constituent des enjeux importants pour une production porcine qui traverse une phase d'intenses mutations.

Montant estimé des aides directes et du paiement unique à l'horizon 2007 (France)

Moyennes par exploitation selon les systèmes	Exploit. Céréales porcs	Exploit. Spécialisées porcs	Petites structures spécialisées porcs	Petites struct. Bovins viande	Exploit. Bovins lait et porcs engraisseur	Exploit. Bovins lait et porcs NE	Total
Nombre d'exploitations 2007	3 950	3 270	980	2 580	3 710	2 780	17 270
Aides directes totales 2001-2005	32 100	18 700	1 900	24 700	22 900	26 100	23 600
- en % du résultat courant 2001-2005	120	50	12	104	71	57	74
- en % de la prod. agricole* 2001-2005	18	4	2	17	13	8	10
Aides directes totales 2007	31 400	19 000	2 600	24 300	29 100	33 200	26 200
- en % du résultat courant 2007	115	37	31	126	87	55	72
- en % de la production agricole* 2007	19	5	2	17	18	10	11
Évolution des aides entre 2001-2005 et 2007 (%)	-3	1	5	-2	19	15	8
S1 : Découplage partiel (selon les modalités retenues en France)							
Paiement unique (aide découplée)	18 100	12 600	900	8 100	22 000	23 500	16 300
Paiement unique/Aides directes tot.	58%	66%	35%	33%	76%	71%	62%
Paiement unique/ha	227	251	142	170	317	308	261
S2 : Découplage total (hypothèse fictive)							
Paiement unique (aide découplée)	26 200	16 100	1 200	17 300	26 000	28 100	21 800
Paiement unique/Aides directes tot.	83%	85%	46%	71%	89%	85%	83%
Paiement unique/ha	328	321	189	363	374	368	349

(*) Production hors aides directes

Source : IFIP d'après RICA France 2001-2005 (échantillon non constant). Traitements INRA SAE2 Nantes